

Comment nous joindre

UN ENFANT UNE FAMILLE *Parrainage de Proximité*

L'association existe depuis 1978

elle a réalisé plus de 600 parrainages



- Le parrainage de proximité, c'est du temps partagé entre un enfant ou un adolescent et une famille bénévole.
- Les modalités pratiques se décident au cas par cas.

En nous écrivant :

Un Enfant Une Famille
Parrainage de Proximité
Maison des Associations
13 bis rue de Bièvres
92140 Clamart

Par téléphone :

06 87 40 01 28 - 06 82 21 58 12

Par internet :

Email : unenfantunefamille@orange.fr

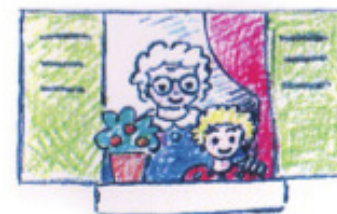
Site web : unenfantunefamille.org

UN ENFANT UNE FAMILLE

Parrainage de Proximité

**Association adhérente à la
Charte Nationale du Parrainage.**

Membre fondateur de l'UNAPP
Union Nationale des Acteurs de Parrainage de Proximité



Avec le soutien de la ville de Clamart

Aidez un enfant à grandir

Une façon concrète d'accompagner des enfants ou des adolescents

Bénéfices du parrainage de proximité :

- **Les enfants, les jeunes**, peuvent s'appuyer sur un adulte de confiance et découvrir de nouveaux horizons.
- **Les parents** peuvent offrir à leur enfant un autre lien, social et culturel.
- **Les parrains** peuvent construire, près de chez eux, un lien gratifiant en participant à un projet innovant.



Le parrainage de proximité : bénévolat, réciprocité, engagement durable

Le parrainage est la construction d'une relation privilégiée entre un enfant ou un adolescent et un adulte ou une famille bénévole.

Il prend la forme de temps partagés entre le jeune et les parrains.

Il repose sur des valeurs de confiance, d'échange, de réciprocité et d'enrichissement mutuel.

L'avis de l'enfant ou du jeune est sollicité.

Notre action :

- **Recevoir** les demandes de parrainage émanant des parents et/ou des professionnels concernés
- **Etre à l'écoute** de tous : parents, enfants, adolescents, professionnels...
- **Rechercher, informer** et préparer les personnes qui souhaitent parrainer.
- **Mettre en place et accompagner** les parrainages en accord avec les responsables des enfants ou adolescents.
- **Organiser des rencontres conviviales** entre parents, parrains, enfants, bénévoles de l'association.
- **Agir en réseau** avec les services et associations oeuvrant dans l'intérêt de l'enfant dans un large esprit de concertation.
- **Promouvoir** le parrainage de proximité auprès du public et des autorités concernées.

Le parrainage : aider un jeune à construire son avenir